



MEETT Centre de Conventions
& Congrès de
Toulouse
3 AU 5 DÉCEMBRE 2025

Evaluation de la cotation des actes chez les médecins généralistes libéraux en Ile-de-France en 2023-2024

Thèse du Dr Caroline Sabbagh – soutenue le 5 décembre 2024

Dr Elise ARCHER – Médecin Généraliste – AUMG Sorbonne Université





3 AU 5 DÉCEMBRE 2025

Déclaration Publique d'Intérêts 2025

Elise ARCHER
Spécialiste en Médecine Générale



Liens d'intérêts liés à une entreprise

Pas de liens d'intérêts liés à une entreprise selon les données de
transparence.gouv.fr

Intervention

Intitulé : CNGE 2025

- Aucun

Principaux financeurs

Pas de principaux financeurs à l'intervention

Autres liens d'intérêts

Pas d'autres liens d'intérêts

* Compte du professionnel de santé en attente d'authentification définitive par le CMG.

archimedec.fr un outil du CMG

Diapositive éditée le 28/11/2025



Introduction

- Rémunération à l'acte = mode de financement principal¹ des MG libéraux depuis 1971 (1^e convention nationale)
- Complexité de la nomenclature (NGAP + CCAM)²
- Plusieurs travaux suggèrent une sous-cotation et une perte de revenus³
- Importance de bien coter : rémunérations mais aussi santé publique (analyse par le SNIIRAM)

1. AUBERT Jean Marc – Directeur de la DREES. Rapport final ,odes de financements et de régulation : 2018

2. SOREL-GUILLEMOT Danae – Utilisation des cotations ne nécessitant pas de geste technique par les médecins généralistes libéraux bretons. Thèse pour le diplôme d »était de Docteur en médecine; 2019

3. PASTY Simon. Evalution de l'inadéquation des cotations de médecine généralale chez des médecins généralistes de Haute Savoie; evaluation retrospective à partir de dossiers médicaux . Thèse pour le diplôme d »était de Docteur en médecine; 2022



Matériel et Méthodes

- Etude quantitative observationnelle, transversale, descriptive et comparative
- Population : Médecins Généralistes libéraux exerçant en Ile de France
- Recrutement : Auto-questionnaire de mars à juin 2024 transmis via les CPTS, MSU et Facebook.
- Sélection de 44 cotations principales
- Freins issus de la littérature¹

1. POISSONET Charline. Freins à la cotation des actes en médecine générale : étude quantitative auprès de 1201 médecins généralistes des pays de la Loire. Thèse pour le diplôme d »était de Docteur en médecine; 2017



Matériel et Méthodes

- Critère de jugement principal :
Nombre de cotations que le médecin a déclaré avoir utilisées

Nombre de cotations que le médecin aurait pu utiliser en vue des actes qu'il a déclaré avoir pratiqués dans les 12 derniers mois, sans prendre en compte les cotations G et VG

- Critères de jugements secondaires :
 - Cotations selon CSD
 - Freins déclarés



Matériel et Méthodes

Cotation des actes en Médecine Générale au cours des 12 derniers mois

Pour mieux orienter les questions sur les cotations, veuillez cocher les actes que vous avez pratiqués au cours des 12 derniers mois :

Cochez tout ce qui s'applique.

- Consultations d'enfant
- Visites à domicile
- Actes de gynécologie- santé de la femme (y compris Frottis cervico-utérin)
- Actes de dermatologie (Dermatoscopie ou exérèse d'un naevus ou suture)
- Demande d'une télé-expertise
- Recevoir en urgence patient adressé par le SAS au médecin non traitant
- Évaluation de dépression par l'échelle de Hamilton

18 catégories d'actes



Matériel et Méthodes

	Je ne pratique pas cet acte	Je pratique cet acte mais je ne le cote jamais	Je pratique cet acte et je le cote moins de 50% des fois	Je pratique cet acte et je le cote plus de 50% des fois	Je pratique cet acte et je le cote toujours
CCP : Première consultation de santé sexuelle, de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles réservée aux jeunes de moins de 26 ans (1 seule fois avant 26 ans et anonymisable) : 47,50€	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
MPH : Rédaction du premier certificat MDPH d'un patient handicapé : 60€	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
IMT : Consultation initiale d'inscription d'un médecin en tant que médecin traitant pour un patient relevant d'une ALD exonérante : 60€	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Résultats

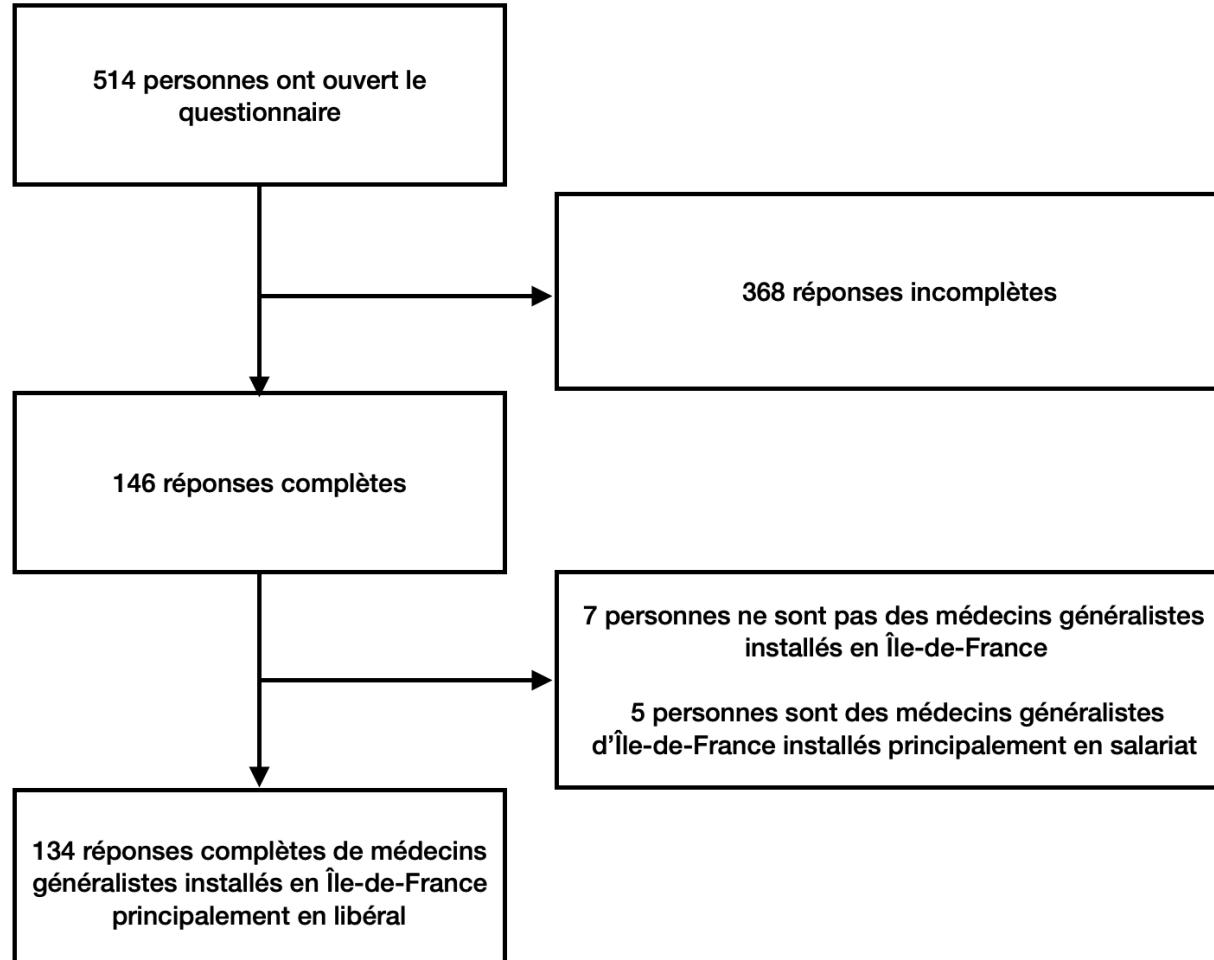
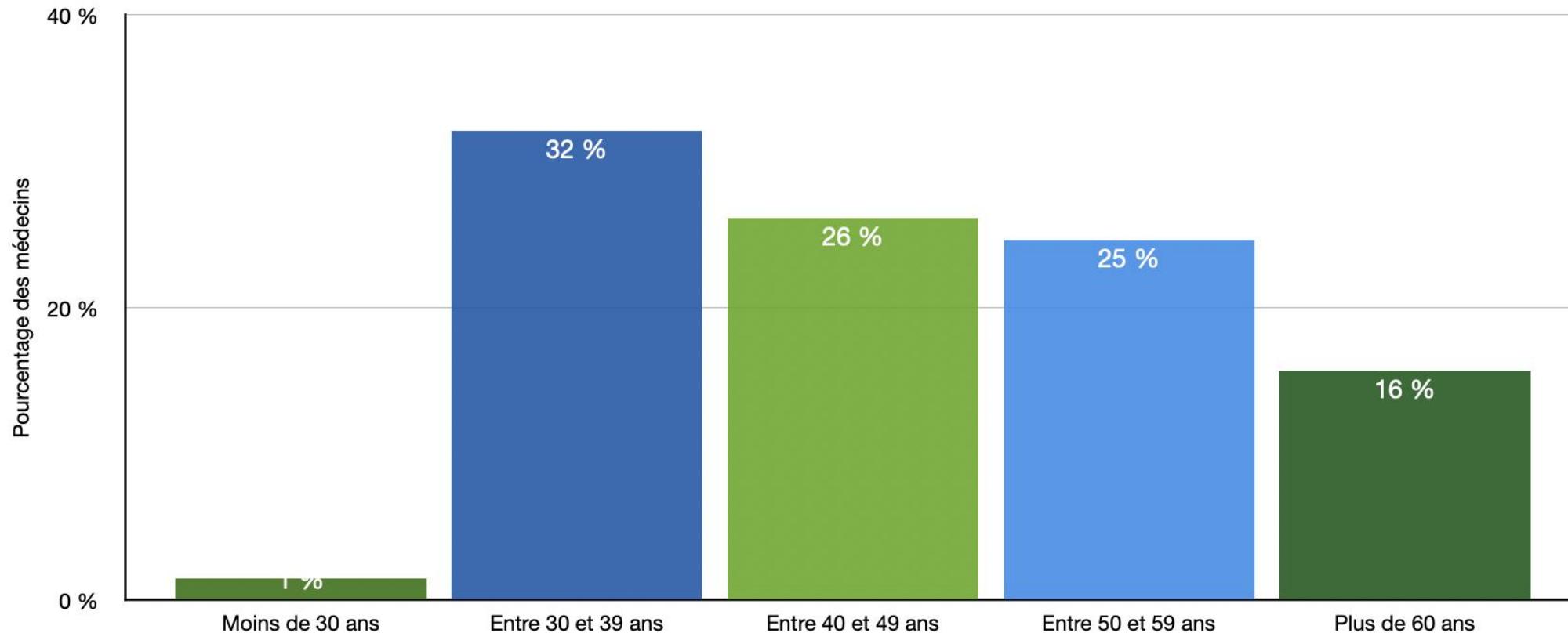


Figure 1 : Diagramme de Flux



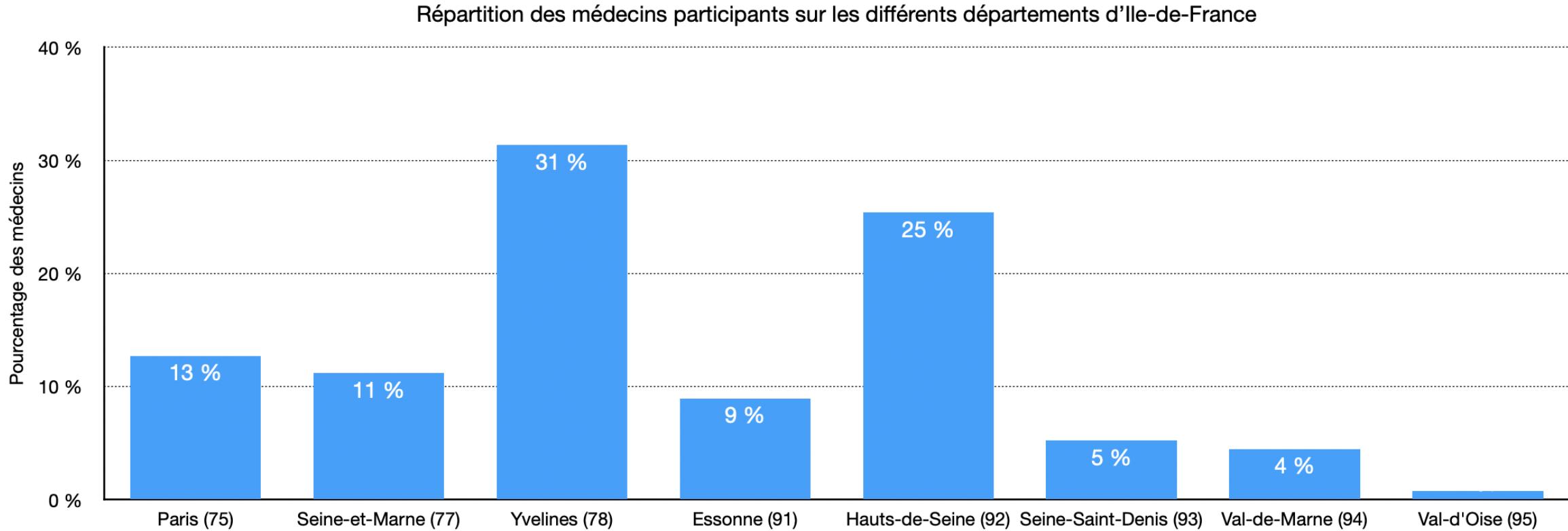
Résultats

Répartition des médecins participants selon les classes d'âge





Résultats





Résultats

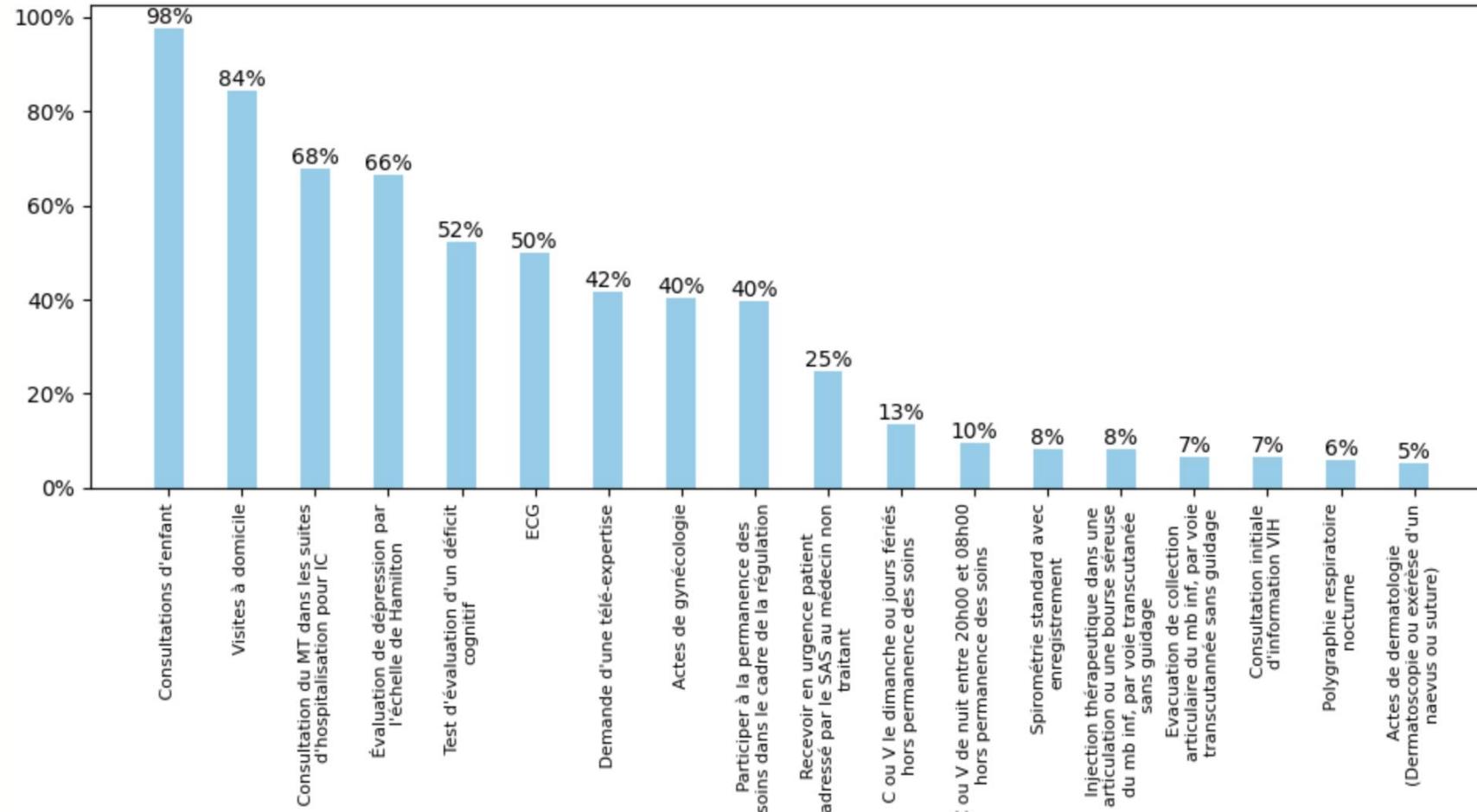
Caractéristiques de la population	Nombres	(Pourcentages)	Pourcentages
Sexe			
Femme	86	64 %	
Homme	48	36 %	
Type de structure d'exercice			
Cabinet seul	23	17 %	
Maison de santé pluriprofessionnelle	34	25 %	
Cabinet de groupe	75	56 %	
Centre de santé	1	1 %	
Centre de soins non programmés	1	1 %	
Nombre d'années d'exercice de la médecine générale			
Moins de 5 ans	13	10 %	
Entre 5 et 10 ans	34	25 %	
Entre 11 et 20 ans	41	31 %	
Entre 21 et 30 ans	24	18 %	
Plus de 30 ans	22	16 %	

Caractéristiques de la population	Nombres	(Pourcentages)	Pourcentages
Nombre d'actes par jour			
moins de 20 actes/ jour	17	13 %	
Entre 20 et 29 actes/ jour	88	66 %	
Entre 30 et 39 actes/jour	17	13 %	
Entre 40 et 49 actes/jour	8	6 %	
Plus de 50 actes/jour	4	3 %	
Secteur de conventionnement			
Conventionné secteur 1	126	94 %	
Conventionné secteur 2 adhérents à l'OPTAM	5	4 %	
Conventionné secteur 2 non adhérents à l'OPTAM	2	1 %	
Non conventionné	1	1 %	
La personne qui cote les actes			
Le médecin lui même	133	99 %	
L'assistant(e) médical(e)	1	1 %	



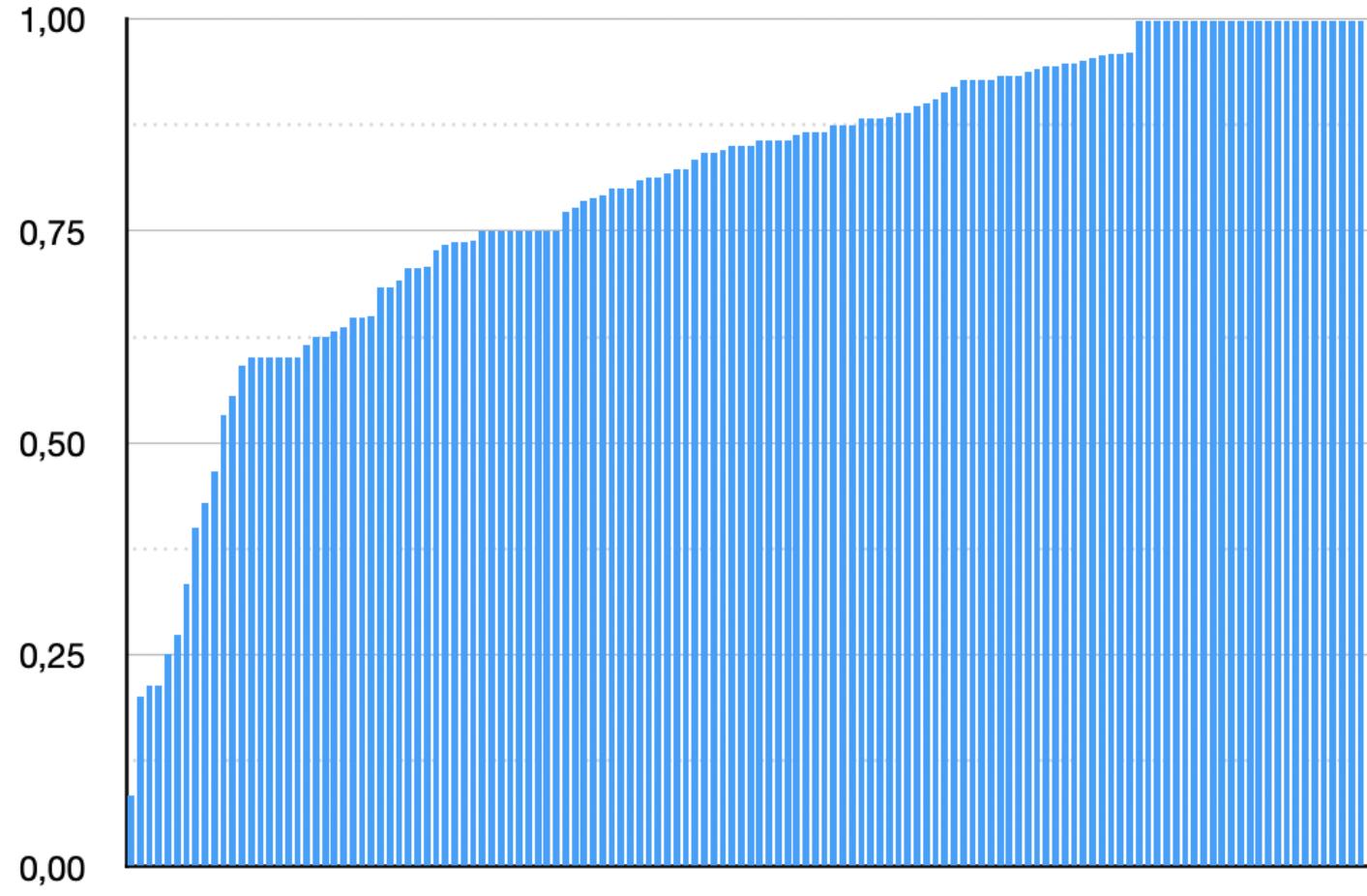
Résultats

Pourcentage de médecins qui pratiquent l'acte





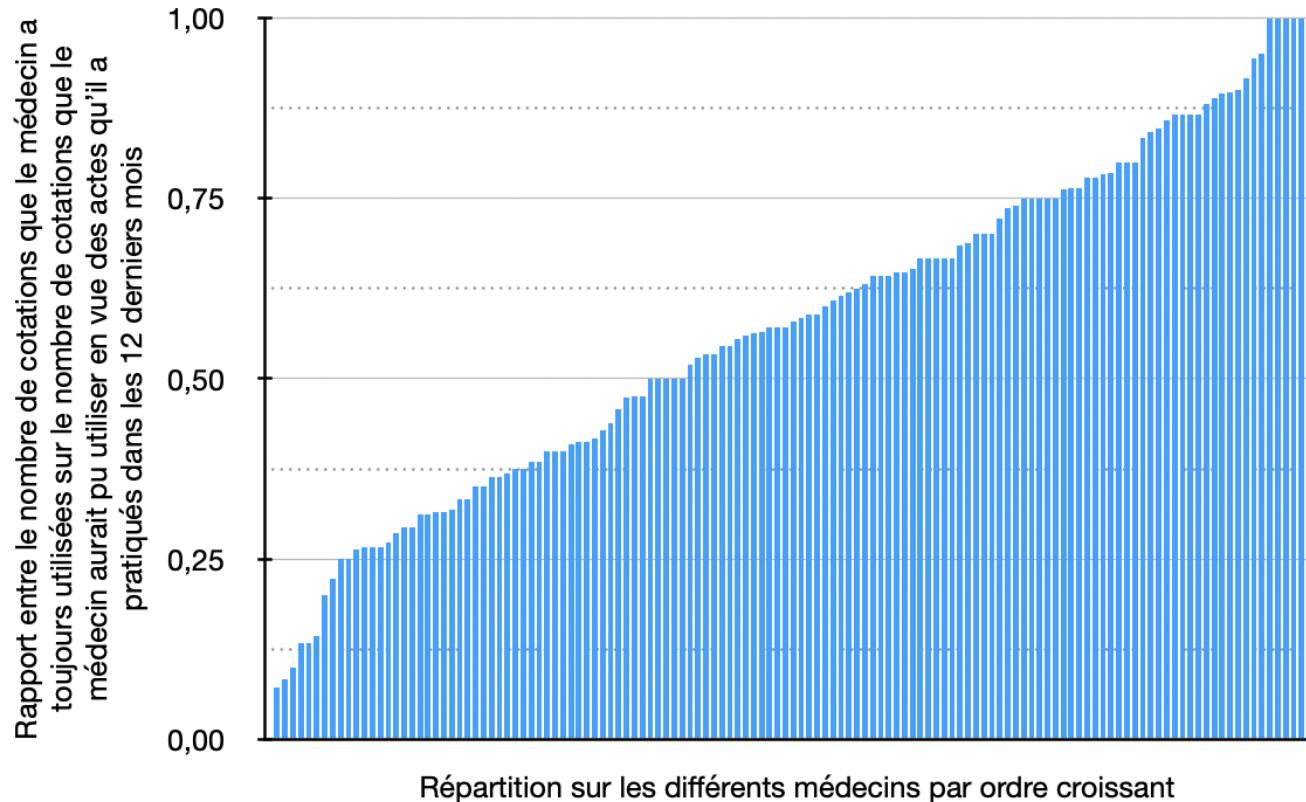
Rapport entre le nombre de cotations que le médecin a utilisées sur le nombre de cotations que le médecin aurait pu utiliser en vue des actes qu'il a pratiqués dans les 12 derniers mois



Critère de jugement principal :

Moyenne du rapport entre le nombre de cotations que le médecin a utilisées sur le nombre de cotations que le médecin aurait pu = **0,80**
IC95% [0,77-0,83].

NB : En moyenne 13,5 cotations par MG



« Je pratique et je cote toujours »
moyenne des rapports : 0,58 IC95% [0,54-0,62].

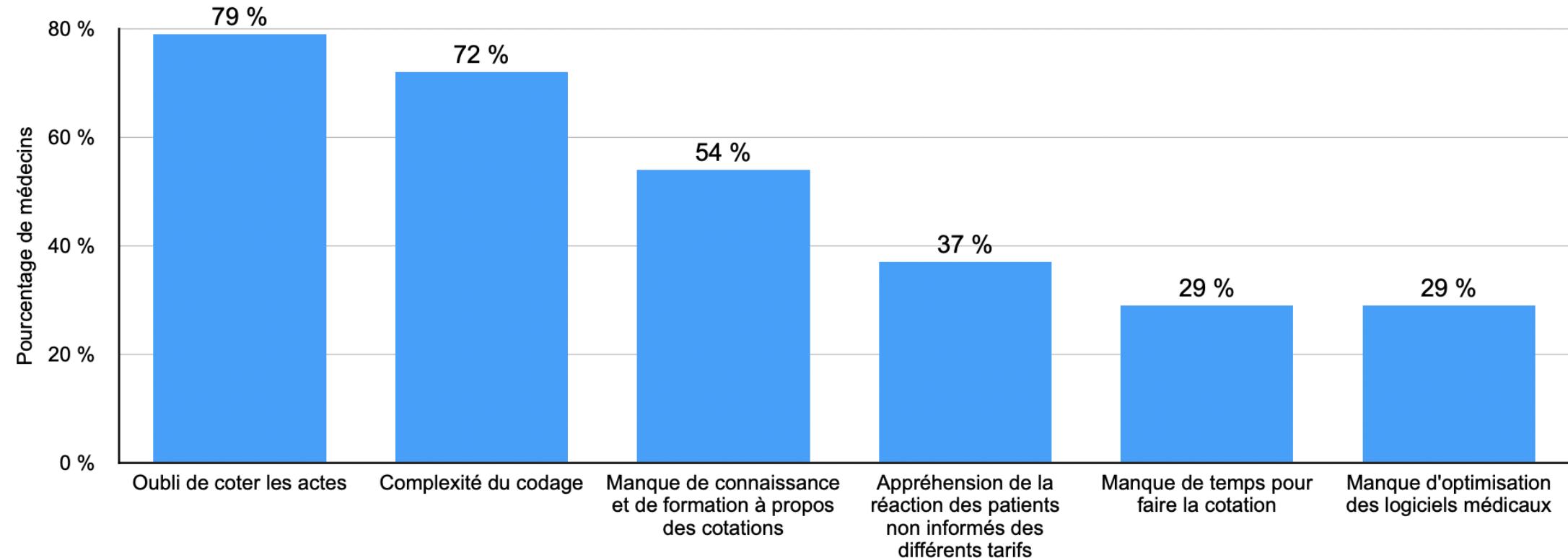
« Je pratique et plusieurs fois par mois »
moyenne des rapports : 0,93 IC95% [0,90-0,95].



Résultats – Critères secondaires

	Nombre de médecins	Moyenne	p-value
Quel âge avez-vous ?			
Moins de 30 ans	2	0,88	
Entre 30 et 39 ans	43	0,85	
Entre 40 et 49 ans	35	0,82	
Entre 50 et 59 ans	33	0,79	
Plus de 60 ans	21	0,66	
Depuis combien d'années exercez-vous la médecine générale ?			
Moins de 5 ans	13	0,83	
Entre 5 et 10 ans	34	0,86	
Entre 11 et 20 ans	41	0,82	
Entre 21 et 30 ans	24	0,80	
Plus de 30 ans	22	0,65	

Résultats – Critères secondaires



Résultats – Critères secondaires

- 51% des médecins généralistes ont souhaité assister à une formation sur la cotation des actes en Médecine Générale.
- résultat non corrélé à leur niveau de cotation des actes.



Discussion

- Hors cotation G et VG, les médecins ont déclaré avoir utilisé en moyenne 80% des cotations qu'ils auraient pu utiliser.
- Quand aux actes qu'ils pratiquent plusieurs fois par mois, ils ont tendance à mieux coter (moyenne de 93%), même s'il reste une part de sous cotation.
- Présence d'une tendance à moins coter les actes avec l'âge et avec les années d'exercice



Discussion

- Les 3 principaux freins à la cotation étaient : l'oubli de coter les actes (79%), la complexité du codage (72%), le manque de connaissance et de formation à propos des cotations (54%).
- 51% des médecins participants ont souhaité assister à une formation sur la cotation des actes en Médecine Générale.



Discussion

Forces

- 134 réponses complètes
- Travail novateur

Limites

- Echantillon non représentatif (biais de sélection)
- Déclaratif et rétrospectif (biais de classement)



Perspectives

- Amélioration de la rémunération en décembre 2024
- Pas de simplification du codage > persistance du risque de sous-cotation
- Rendre codage plus intuitif ?
- Favoriser tiers payant intégral ?
- Expérimentation médecin traitant renforcé en cours



Conclusion

- Hors cotation G et VG, les médecins généralistes libéraux d'Île-de-France ayant participé à notre étude, ont déclaré utiliser, en moyenne, 80% des cotations qu'ils auraient pu utiliser
- Même en prenant en compte uniquement les actes pratiqués plusieurs fois par mois, il reste une part de sous-cotation.
- L'oubli de coter les actes est un frein important à la cotation.
- La nouvelle convention médicale n'a pas résolu le problème de la complexité du codage.
- Les facultés de médecine doivent proposer des formations à la cotation à leurs internes de Médecine Générale. Peut-être qu'en ayant été bien formés, les médecins trouveront le codage moins complexe et coteront correctement leurs actes.



MEETT Centre de Conventions
& Congrès de
Toulouse
3 AU 5 DÉCEMBRE 2025

Merci pour votre attention